

## La Municipalité, l'essentiel

La Municipalité a pour mission d'exécuter les décisions du Conseil communal ou général, de diriger l'administration et de gérer les affaires courantes ainsi que les biens communaux. C'est le gouvernement de la Commune.

## Mode d'élection

Pour être élu·e au premier tour, il faut obtenir la majorité absolue, soit plus de 50 % des voix. S'il reste un ou plusieurs sièges à pourvoir, un second tour aura lieu.

## Horaire d'ouverture du bureau de vote

Dimanche 8 mars 2026, de 10 h 00 à 11 h 00

Salle du Conseil communal, Hôtel de Ville, Château-d'Oex

## Vote par correspondance

Les votes par correspondance retournés par voie postale doivent être affranchis par l'électeur et parvenir au Greffe municipal au plus tard le vendredi qui précède le scrutin. Seuls les votes déposés dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet, à l'Administration communale, n'ont pas besoin d'être affranchis et peuvent y être déposés jusqu'au dimanche 8 mars 2026, 11 h 00, au plus tard.

## POUR QUE VOTRE VOTE SOIT VALIDE

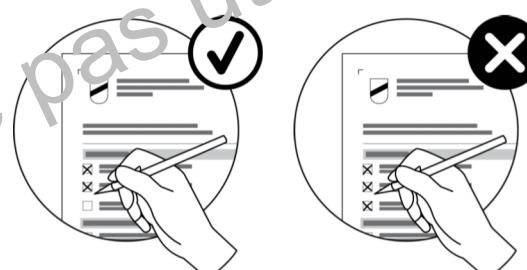
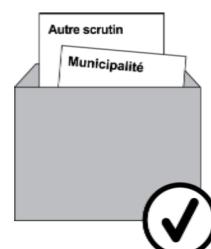
N'utilisez que le bulletin unique officiel.

Ne mettez jamais une inscription inconvenante ou étrangère à l'élection, votre bulletin serait annulé.

Ne distribuez **pas plus de 7 voix**.

Les bulletins comprenant plus de 7 suffrages seront considérés comme nuls.

Glissez votre bulletin de vote pour la Municipalité (1er tour) dans l'enveloppe de vote. En cas de scrutin couplé tous les bulletins de vote doivent être glissés dans la même enveloppe de vote.



# COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX



1<sup>er</sup> tour

Élection du 08.03.2026

# Municipalité



## Bulletin électoral officiel

Si votre matériel est défectueux, veuillez vous adresser de suite au Greffe municipal de votre commune de domicile pour obtenir du matériel de remplacement. Pour voter valablement, veuillez :

- ✓ respecter les consignes données au verso
- ✓ utiliser ce bulletin unique et cocher les 7 cases de votre choix

<https://www.chateaudioex-admin.ch>  
026 924 22 00





Bulletin officiel pour l'élection  
du 08 mars 2026  
à la Municipalité  
de Château-d'Oex

1<sup>er</sup> tour

**Cochez au maximum 7 cases**

correct    faux    correction

**Union Démocratique du Centre**

- Berruex Pascal**  
Municipal, chargé de prévention criminalité
- Baux Céline**  
Conseillère communale, géomaticienne, députée

**Parti Socialiste**

- Stucki Tinouch Myriam**  
Ethnologue, réflexothérapeute, secrétaire du Conseil communal 2011-2026

**Liste Indépendante**

- Stauber Maximilien**  
Enseignant EPFL, conseil juridique, municipal

**Liste libre**

- Roch Etienne**  
Fiscaliste

**PLR Les Libéraux - Radicaux**

- Hämmerli Cosette**  
Restauratrice, municipale
- Schnegg Nicole**  
Indépendante, municipale
- Jaquillard François**  
Informaticien, municipal
- Mottier Pierre François**  
Agriculteur, municipal, député
- Rossier Line**  
Employée de commerce, conseillère communale

Ne pas découper ce bulletin

**⚠ Ce bulletin ne doit pas contenir plus de 7 suffrages – Le cumul n'est pas admis**